

# Bientôt une «administration virtuelle 24h/24»

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4623 - Ven. 9 - Sam. 10 novembre 2018 - Prix : 10 DA

**Pétrole**  
**Le baril de Brent**  
**passe sous la barre**  
**des 70 dollars**

Page 24

Enseignement supérieur

## Fermeture en série de laboratoires pour défaut de rentabilité

Page 4

### Après le bâton, la carotte ?

Par Mohamed Habili

**L'**offre d'un dialogue « franc et direct » faite par le roi du Maroc à l'occasion du 43<sup>e</sup> anniversaire de la Marche Verte semble avoir surpris les autorités algériennes, qui sont restées sans voix, un état dont peut-être elles ne sont pas près de sortir. Il faut dire que jusqu'à ce brusque retournement (à supposer bien sûr qu'il en soit un, et non pas une étape dans la continuité de celles qui avaient précédé, en premier lieu la révélation quant à la prétendue aide apportée par le Hezbollah au Polisario, avec nécessairement dans ce cas de figure la complicité d'Alger), c'est un tout autre son de cloche qui provenait de Rabat. Le gouvernement algérien donne le sentiment d'être pris de court de ce qu'après la menace, faisant fonction ici de bâton, en forme de dénonciation du Hezbollah, le monarque marocain n'ait pas attendu longtemps avant de tendre la carotte, en l'occurrence l'offre du dialogue « franc et direct ». On peut s'interroger sur la pertinence, et même le raffinement du procédé. Les Algériens ne sont pas des gens à se laisser manœuvrer de la sorte. Sa première maladresse est bien sûr l'occasion choisie pour proposer la normalisation des relations entre les deux pays, préalable à toute reprise de construction politique du Maghreb. L'offre aurait gagné à être faite à bonne distance de la commémoration de quelque chose qui justement est la pomme de discorde entre les deux pays. Les Algériens avaient surpris les Marocains en soutenant leur candidature pour l'organisation de la Coupe du monde de football.

Suite en page 3

Un nouveau texte réglementaire « en cours d'élaboration », annonce Ouyahia

## Enfin une prise en charge sérieuse des 400 000 autistes ?



PH/D. R.

Lors d'une séance plénière de l'APN tenue avant-hier, il a été annoncé, qu'en vue de la prise en charge des plus de 400 000 autistes, un nouveau cadre réglementaire est en cours d'élaboration à travers la création d'établissements d'éducation et d'enseignement spécialisés qui permettraient enfin à cette catégorie sociale de dépasser la situation d'isolement dans laquelle elle se trouve. Lire page 2

Education nationale

## La situation des corps communs «s'améliore» peu à peu

Page 2

Opéra d'Alger

## Vibrant hommage rendu à Zerrouk Mokdad

Page 13

Un nouveau texte réglementaire «en cours d'élaboration», annonce Ouyahia

# Enfin une prise en charge sérieuse des 400 000 autistes ?

■ Lors d'une séance plénière de l'APN tenue avant-hier, il a été annoncé, qu'en vue de la prise en charge des plus de 400 000 autistes, un nouveau cadre réglementaire est en cours d'élaboration à travers la création d'établissements d'éducation et d'enseignement spécialisés qui permettraient enfin à cette catégorie sociale de dépasser la situation d'isolement dans laquelle elle se trouve.

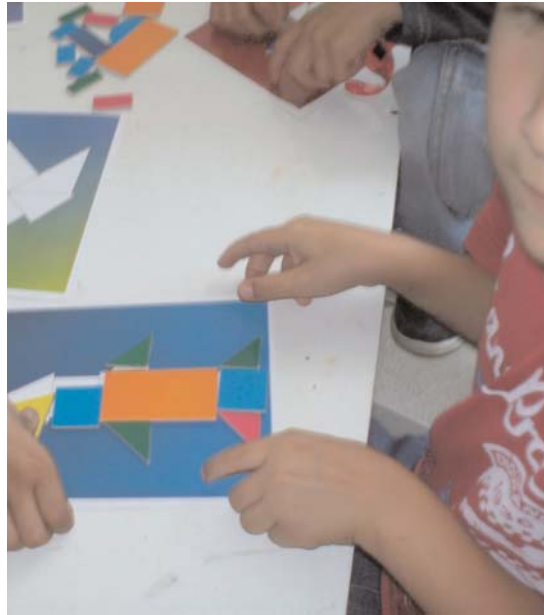
Par Lynda Naili

Dans une réponse à la question d'un député, lue en son nom par le ministre des Relations

## Transports 27 routes de wilaya et nationales reclassées

**LE MINISTRE** des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, a fait savoir, jeudi à Alger, que 27 routes de wilaya et nationales ont fait l'objet de reclassement au niveau de 14 wilayas en 2018. Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, le ministre a fait état du classement et du reclassement, en 2018, de 27 routes de wilaya et nationales, précisant, dans ce cadre, que des routes de wilaya ont été érigées en routes nationales et d'autres routes nationales ont été reclassées en routes de wilaya, à la faveur d'un décret exécutif promulgué en octobre 2018. L'opération de classement et de reclassement a concerné 14 wilayas, à savoir : Adrar, El-Bayadh, Naâma, Oran, Sidi Bel-Abbès, Tlemcen, Tissemsilt, Djelfa, Tiaret, Aïn Témouchent, El-Oued, Souk Ahras, Mascara et Biskra, a fait savoir le ministre. Répondant à une question de la députée Zidane Halima (Front El-Moustakbel) concernant la route de wilaya n° 02 reliant quatre wilayas (Chlef, Tiaret, Tissemsilt et Relizane) et dans laquelle elle a demandé sa réhabilitation et son classement en route nationale «au vu de son extrême importance», M. Zaalane a rappelé que «le classement des routes (communales, de wilaya et nationales) est soumis à certaines conditions et normes définies par la réglementation». Le ministre a expliqué, à cet égard, que cette route, dont la largeur ne dépasse pas 6 mètres, ne répond pas aux conditions de classement des routes nationales prévoyant une largeur d'au moins 7 mètres, faisant savoir que les services de son département s'attendent actuellement à relancer l'opération de réhabilitation et d'extension de cette route comme première étape pour qu'elle réponde aux normes techniques des routes nationales. **L. O.**

avec le Parlement, Mahdjoub Bedda, lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale, Ahmed Ouyahia, rappelant l'existence de 134 centres pédagogiques de prise en charge de cette frange à l'échelle nationale. a indiqué qu'«un projet de texte réglementaire est en cours d'élaboration pour définir les conditions de création, d'organisation et de contrôle des établissements d'éducation et de formation dispensant un enseignement spécialisé aux enfants autistes». Ainsi, enchaînera Mahdjoub Bedda dans sa lecture, en application de ladite stratégie, il a été procédé à la création de centres pédagogiques relevant du secteur de la Solidarité pour accompagner la formation et la qualification des enfants autistes. Et de préciser, à ce propos, qu'«un nouvel espace a été créé lors de la précédente année scolaire, portant à 134 le nombre global de centres à travers le pays et ce, parallèlement aux efforts visant à insérer cette catégorie dans les établissements éducatifs, sous différentes formules, en fonction du degré de la maladie». Faisant que «991 enfants autistes sont inscrits dans des classes spéciales au



niveau d'établissements éducatifs, aux cycles primaire et moyen», a souligné le Premier ministre dans son écrit, ajoutant que «dans le cadre de la prise en charge de cette frange, les col-

lectivités locales ont été chargées du suivi de la création et de la gestion des nouveaux centres spécialisés dans la formation d'encadreurs à Alger, Constantine et Blida. Ceci, avant

de rappeler les efforts consentis par l'Etat dans le cadre du principe d'entraide et de solidarité sociale pour «assurer une meilleure prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, y compris les enfants autistes», en témoigne, a-t-il dit, la création d'une commission nationale multisectorielle, chargée de l'élaboration d'une stratégie nationale visant à améliorer les conditions d'examen et de diagnostic médical de la maladie et l'accompagnement social de cette tranche. Reste à savoir maintenant à quand sera la concrétisation sur le terrain de cette annonce tant attendue aussi bien par les malades eux-mêmes que par leurs parents. Et pour cause, que de fois, notamment à l'occasion de la Journée internationale de l'autisme, la mise en place de projets similaires devant permettre à cette catégorie sociale de dépasser l'isolement, a été annoncée, sauf que ces projets sont restés à l'état de vœux pieux. Il faut savoir qu'en Algérie, selon les dernières statistiques, le nombre de cas d'autisme déclarés est situé entre 400 000, car il est évident que la réalité des choses en est bien loin. **L. N.**

## Education nationale

# La situation des corps communs «s'améliore» peu à peu

«L'Etat s'attelle à l'amélioration de la situation socio-professionnelle des fonctionnaires relevant des corps communs ainsi que les ouvriers professionnels», a précisé le ministre de l'Education lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale. En effet, estimant que la situation de cette catégorie a connu «une nette amélioration au cours des dernières années», Benghebrît a rappelé, dans ce cadre, que les fonctionnaires appartenant aux corps communs sont régis par le décret exécutif 08-04 du 19 janvier 2008 modifié et complété. Concernant la prime de rendement, le ministre a indiqué que le décret 90-194 du 23 juin 1990 (modifié et complété) qui a fixé la prime de rendement pour cette catégorie à 5% du salaire de base, avait été abrogé et remplacé par le décret 10-134 du 13 mai 2010 instituant le régime indemnitaire de cette catégorie. Il a été décidé, à ce propos, d'attribuer une prime de rendement trimestrielle de 30% du salaire de base à cette catégorie. Pour ce qui est de l'indemnité de soutien aux activités de l'administration, le ministre a affirmé qu'elle était fixée à 10% du salaire de

base, précisant que l'indemnité mensuelle des services administratifs communs variait de 25% à 40%, selon les catégories des fonctionnaires. Elle a également rappelé l'indemnité mensuelle des services techniques communs fixée à 25% pour les techniciens et 40% pour les ingénieurs. S'agissant de la situation des ouvriers professionnels et contractuels, Benghebrît a souligné que ces derniers sont régis par l'article 19 du statut général de la Fonction publique, ajoutant que le cadre juridique qui régit les emplois d'entretien, de maintenance ou de service dans les institutions et administrations publiques, est le «régime de contractualisation». Quant aux catégories appartenant au secteur de l'Education nationale, le ministre a affirmé que son département veille au respect de la législation et la réglementation en vigueur et à l'amélioration des conditions de travail dans les établissements scolaires dans le cadre des prérogatives que lui confère la loi. A cette occasion, la première responsable du secteur de l'Education a rappelé que «la formation constitue une des composantes essentielles dans la



réforme du système éducatif permettant d'acquérir plus de professionnalisme», faisant savoir, à ce titre, que «la formation se fait même à distance via la plateforme numérique de formation». Dans ce contexte, Benghebrît a indiqué que son département avait élaboré un plan stratégique de formation d'une durée de 3 ans, visant le développement aussi bien des aptitudes professionnelles que des compétences des employés du secteur, leur permettant d'exercer leurs fonctions avec plus d'efficacité et de professionnalisme. Le plan stra-

tégique englobe 53 sujets classés en deux catégories, en l'occurrence la refonte pédagogique et la gouvernance, a-t-elle précisé. «Le secteur de l'Education s'applique rigoureusement à ouvrir au moins un institut dans chaque wilaya», a déclaré Benghebrît, indiquant que son secteur s'est attelé à récupérer les instituts mis, auparavant, à la disposition d'autres départements ministériels, pour atteindre 28 instituts au titre de l'année scolaire 2018/2019.

**Thininene Kouchi**

La modernisation du service public gagne du terrain

# Bientôt une «administration virtuelle 24h/24»

■ Le processus de modernisation de l'administration a connu une accélération sans précédent, à travers une série de mesures visant l'amélioration du service public par l'allègement des procédures administratives.

Par Meriem Benchaouia

Les différentes réformes engagées depuis 2014 ont permis de simplifier et d'accélérer les opérations de délivrance des documents administratifs au niveau des communes, daïras et wilayas, à la grande satisfaction des citoyens. Dans ce sens, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a annoncé, lors des travaux d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale, jeudi à Alger, le «*lancement prochain d'une administration virtuelle offrant des services 24/24h*», et ce, dans le cadre d'un «*ambitieux projet dont toutes les conditions de mise en œuvre ont été réunies*» afin de répondre aux besoins du citoyen et de le rapprocher davantage de l'administration. Pour preuve, la mise en place du numéro d'identité nationale figurant sur la carte d'identité nationale biométrique, a indiqué le ministre, précisant que 11 400 000 cartes d'identité biométriques avaient été délivrées, en raison de l'importance de cette pièce pour la concrétisation de la E-Administration à l'horizon 2020, et ce, de par les nombreuses applications qu'elle offre, dont le plus important sera le livret de famille électronique. En application des instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le ministère a initié des «*réformes structurelles*» ayant pour objectif d'asseoir de «*nouveaux modes de gestion, caractérisés par la célérité, l'efficacité et la transparence, à travers l'introduction de moyens modernes dans le service public et la prise d'autres mesures pour l'assouplissement des procédures administratives et l'amélioration des conditions d'accueil des citoyens*», a assuré Bedoui. A cette occasion, Bedoui a affirmé que «*le mouvement important des cadres supérieurs*» au niveau de l'administration régionale, opéré récemment par le président de la République, «*a*



PH/E. SORAYJI, A.

consacré» le principe d'implication des jeunes cadres et leur «*encouragement*» à occuper les postes d'encadrement, en sus de la «*promotion du rôle de la femme*» à travers l'accès aux postes de responsabilité, rappelant que «*les promotions ont concerné 11 chefs de daïra (femmes) qui viennent s'ajouter aux 38 actuelles*», un taux «*jamais égalé depuis l'indépendance*». Revenant à la même question, il a affirmé que les citoyens des trois communes de la daïra de Ouled Sellam (Ouled Sellam, Rahbat et Talkhamt) «*sont pris en charge sur le plan administratif par la daïra de Ras el Aïoun pour des raisons géographiques, et au niveau de leurs communes, précisant qu'il n'existe aucun obstacle à ce sujet, d'autant que toutes les procédures administratives se font actuellement au niveau des communes, ces dernières étant plus proches et mieux informées des préoccupations du citoyen*». Il a appelé les autorités locales, les élus et la société civile à «*tenir une réunion avec le ministère pour examiner la situation et prendre les décisions nécessaires pour trouver une solution à cette question relevant essentiellement de considérations socié-*

tales». A une autre question sur les préoccupations de certains citoyens dont les actes de naissances portent la mention «*Bis*», le ministre a précisé que «*la numérotation bis des actes d'état civil est utilisée par plusieurs communes à travers l'échelle nationale*», ajoutant que 553 875 actes de naissance inscrits dans les registres d'état civil portaient la numérotation (bis), dont 417 592 à Oran seulement, et 332 577 de ces actes de naissance ont été inscrits de 1962 à 2017. «*Généralement, cette numérotation est utilisée quand il y a erreur dans le numéro de série des actes de naissance. Il est par conséquent fait recours à la mention numérotation "Bis" pour différencier deux personnes portant le même numéro d'acte de naissance*». Il existe d'autres cas liés aux «*citoyens algériens nés durant la colonisation française qui sont entrés au pays après l'indépendance et ont inscrit leurs informations dans les registres des actes de naissance, actes de mariages et certificats de décès des communes d'Alger, Oran et Constantine*». Ce genre de documents «*ont toujours été délivrés pour des dossiers à fournir aux autorités étrangères, dans les*

*procédures relatives au mariage, au mariage mixte ou à la résidence légale et n'ont jamais été refusés jusqu'aux dernières années où l'on refusait ces documents au niveau de certaines administrations pour non-conformité à l'article 47 du code civil français*», a-t-il précisé, soulignant que ses services en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères sont intervenus pour établir l'authenticité des documents de l'état civil portant la numérotation Bis conformément aux dispositions du code de l'état civil national. Les autorités algériennes ont même notifié ces informations aux autorités françaises, précisant que «*la mention Bis ne soulève aucun problème d'ordre juridique ou organisationnel dans le code de l'état civil algérien*». En réponse à cela, le ministère français des Affaires étrangères a publié une note, en date du 11 juin 2018, qui «*reconnaît*» l'authenticité des documents de l'état civil délivrés par les autorités algériennes portant la numérotation Bis, précisant que ces documents sont rédigés correctement et que nos citoyens ont été informés via le site officiel du ministère, a ajouté M. Bedoui.

M. B.

## LA QUESTION DU JOUR

### Après le bâton, la carotte ?

Suite de la page une

Les Marocains auraient eu beau chercher ils n'auraient trouvé aucune arrière-pensée chez eux, sinon celle de les faire bénéficier à cette occasion précise de leur solidarité maghrébine. Mais laissons cela, car il reste que Mohammed VI a joué sur une corde sensible, non seulement d'ailleurs chez les seuls Algériens, mais probablement chez tous les Maghrébins unitaires. Qui d'entre eux, en effet, n'aimerait pas voir Marocains et Algériens dépasser leurs différends, s'entendre enfin sur tout, et du même coup relancer, avec bien sûr les autres parties prenantes, l'unité maghrébine ? Au fond, les Algériens n'ont d'autre choix que de saisir la main qui leur est tendue, quand bien même ils sauraient par avance que cela ne mènerait à rien, qu'en l'occurrence les Marocains n'ont pas en vue des intérêts bilatéraux stratégiques mais des calculs égoïstes. Une offre de dialogue est faite, il faut la prendre en compte, à la limite quelle que soit la sincérité du bord qui a pris l'initiative. En définitive, on ne peut en être juge qu'à l'expérience. Si dans le contexte actuel au lieu que ce soit le roi du Maroc, c'est le président algérien qui avait fait cette offre, nul doute que les Marocains se seraient empressés de l'accepter. Et pour cause, ce sont eux qui ont envahi une terre qui ne leur appartient pas, et qui depuis 43 ans s'évertuent à légaliser leur prise en la faisant cautionner par l'Algérie, qui s'y est opposée sans désespérer. Un dialogue avec l'Algérie, c'est pour eux d'abord et avant tout la promesse d'une issue selon leurs vœux les plus chers. La soif de terre de la monarchie marocaine en fait un cas unique non seulement dans le Maghreb, mais dans toute l'Afrique. Elle ne s'en guérira peut-être que le jour où elle se sentira en sûreté dans les limites de son territoire tel qu'il est reconnu par la communauté internationale, avant donc qu'elle n'annexe le Sahara occidental.

M. H.

## Vers «un nouveau modèle» de consommation d'énergie

Le ministre de l'Intérieur, Noureddine Bedoui, a fait état, jeudi à Alger, de la mise en place d'une feuille de route pour la création d'un «*nouveau modèle*» de consommation de l'énergie dans les structures et les biens publics au niveau local. «*Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a mis en place une feuille de route pour la création d'un nouveau modèle de consommation de l'énergie dans les structures publiques au niveau local. Ce modèle contri-*

*buera à la réduction des moyennes de consommation et la protection de l'environnement, tout en encourageant la création d'un tissu de micro-entreprises activant dans ce domaine*», a indiqué M. Bedoui, lors de la cérémonie de signature de conventions de financement commun entre le ministère de l'Energie et les représentants des communes. Ces conventions portent sur le remplacement des lampes utilisées actuellement pour l'éclairage public par des lampes économiques au niveau

de 33 communes. A ce propos, le ministre a précisé que cette feuille de route reposait sur la définition d'un programme d'investissement en faveur des collectivités locales, en vigueur depuis le deuxième semestre 2018 et s'étalera jusqu'à 2020. Bénéficiant d'une enveloppe de plus de 40 milliards DA, le programme a pour objectif d'intégrer les énergies renouvelables au niveau des biens communaux, et ce, en dotant 1 541 écoles primaires par l'électricité produite par l'énergie solaire, soit une

moyenne d'une école primaire par commune à l'horizon 2020. Le ministre a rappelé la réception et la réalisation de 80 écoles, au niveau national, dotées d'énergie solaire au titre de l'année en cours. Ces projets revêtent, a-t-il poursuivi, «*un caractère aussi bien écologique qu'économique, permettant de souffler aux esprits des enfants scolarisés le sens de sensibilisation à l'importance des énergies renouvelables afin de transmettre cette culture et cet engagement écologique à leurs familles*». Dans ce contexte, le

ministère a adressé des instructions pour la généralisation de l'éclairage public alimenté par les panneaux solaires, notamment dans les wilayas du Sud, des Hauts-Plateaux ainsi que les régions lointaines ne bénéficiant pas encore du réseau national d'électricité. Par ailleurs, M. Bedoui a affirmé que «*plus de 148 mosquées seront alimentées en panneaux solaires, grâce à ce programme ternaire, avec la programmation de généralisation de cette initiative progressivement vers d'autres mosquées*». L. M.

Enseignement supérieur

# Fermeture en série de laboratoires pour défaut de rentabilité

■ Le ministère donne un délai d'une année à tout laboratoire menacé de fermeture. Après expiration de ce délai, le ministère procède à un contrôle. Dans le cas où ce laboratoire fait preuve de productivité, il poursuit ses activités et dans le cas contraire il sera fermé, a expliqué M. Hadjar.

Par Siham B.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a affirmé, jeudi à Alger, que les laboratoires de recherche «sont soumis à un contrôle permanent et périodique et la fermeture de certains est intervenue pour défaut de rentabilité». En réponse à une question orale lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale, le ministre a précisé que «les laboratoires sont soumis à un contrôle permanent, contrôle financier effectué par la Cour des comptes, outre les mécanismes de contrôle scientifique effectué par le ministère», précisant que «la fermeture de certains laboratoires est due à leur manque de rentabilité», rappelant l'existence d'un contrat entre le ministère et les laboratoires, en vertu duquel la fermeture intervient en cas de constat d'infructuosité. Le ministère donne un délai d'une année à tout laboratoire menacé de fermeture et après expiration de ce délai, le ministère procède à un contrôle. Dans le cas où ce laboratoire fait preuve de productivité, il poursuit ses activités et dans le cas contraire il sera fermé, a expliqué M. Hadjar. Le premier responsable du secteur a indiqué que son département s'attellait à l'installation d'autres laboratoires, saluant «l'existence de laboratoires et de chercheurs au niveau de certaines entreprises économiques». Concernant les recherches réalisées dans son secteur, M. Hadjar a indiqué que 4 000 projets avaient été réalisés et choisis, après examen des appels d'offres et des propositions soumises, précisant que «l'évaluation de ces projets a relevé l'existence de 1 100 projets valorisables, dont 112 à caractère multisectoriel». A ce propos, le



Ph/D. R.

ministre a estimé que le rendement des recherches réalisées au niveau économique et social ne pourrait être réalisé qu'à travers un véritable partenariat entre le système de recherche et de développement, d'une part, et le système socio-économique, d'autre part, via la contribution des chercheurs, des industriels, des professionnels et des opérateurs économiques à la démarche nationale de développement.

En vue de concrétiser les objectifs tracés en matière de capacités scientifiques en ressources humaines visant à atteindre les normes internationales définies par l'Organisation économique (OCDE), soit 1 080 chercheurs pour chaque million d'habitants, le ministre a indiqué que des mesures avaient été prises pour le renforcement

et la motivation ayant donné lieu à la mobilisation de 37 700 enseignants chercheurs dans des établissements d'enseignement supérieur et 2 315 chercheurs permanents dans des centres et unités de recherche ainsi que l'inscription de 200 chercheurs permanents dans des entreprises économiques. Le nombre de chercheurs a atteint environ 492 chercheurs permanents pour chaque million d'habitants, selon M. Hadjar qui a souligné que «ce chiffre révèle que nous sommes loin du critère international», car «il faut que ce nombre atteigne 1 080 chercheurs pour chaque 1 million d'habitants». Répondant à une question sur la promotion d'ingénieurs relevant des laboratoires universitaires à des postes supérieurs, M. Hadjar a indiqué que «la nomination d'ingénieurs d'Etat au sein des laboratoires

universitaires et les autres grades, requiert la révision de l'arrêté interministériel daté du 4 janvier 2004 portant classification de l'Office national des œuvres universitaires et de la Direction des œuvres et résidences universitaires, la mise à jour des conditions de nomination à ces postes, à même de servir la prise en charge de l'ensemble des grades des travailleurs désignés et à même de promouvoir la promotion de la structure publique et son fonctionnement». Le ministre a précisé que le grade d'ingénieur d'Etat au sein des laboratoires universitaires dans les postes supérieurs renferme plusieurs spécialisations contenues dans l'arrêté interministériel de l'année 2012. Cet arrêté contient une liste des diplômés requis pour rejoindre certains grades liés à l'Enseignement supérieur dans les spécialités en

lien avec la formation dans les sciences, les technologies, les sciences de la matière, les mathématiques, l'informatique, les sciences de la nature, de la vie et les sciences de la terre. M. Hadjar a affirmé que les spécialités contenues dans l'arrêté interministériel suscitent ne concordent pas dans leur majorité, avec les exigences de nomination aux postes supérieurs et contenues dans l'organisation structurelle actuelle, mais il convient davantage aux postes supérieurs inclus dans les établissements d'enseignement et de recherches. Selon le ministre, les services relevant de l'Office national des œuvres universitaires se sont employés à la nomination des personnels répondant aux conditions juridiques en termes de grade et d'ancienneté, en vue de bénéficier de la nomination aux postes supérieurs, à l'instar des ingénieurs dans les laboratoires universitaires, des ingénieurs d'Etat dans le recensement, des ingénieurs d'Etat en informatique, des ingénieurs d'Etat dans l'habitat et l'urbanisme à des postes supérieurs, en accord avec ces spécialisations, étant des grades équivalents aux grades d'administrateurs consultants ou administrateurs principaux. «Ces démarches n'ont pas abouti, en raison du refus catégorique affiché par les autorités de contrôle, à savoir la Direction générale de la Fonction publique (DGPF) et les services compétents du ministère des Finances». Le ministre a affirmé que le secteur s'emploie actuellement à la mise à jour de l'arrêté interministériel suscitent et que son amendement sera soumis aux autorités compétentes chargées du contrôle, en vue de son adoption dans les meilleurs délais.

S. B./APS

Patrimoine des collectivités locales

## Installation de la Commission ministérielle chargée du suivi de la valorisation

La Commission ministérielle chargée du suivi des actions de valorisation du patrimoine des collectivités locales a été officiellement installée jeudi par le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune. Cette commission, créée sur décision du ministre, «a pour objectif de mettre en place une nouvelle stratégie pour la valorisation du patrimoine des collectivités locales et ce, dans le cadre de la nouvelle vision de leur rôle économique», précise un communiqué du ministère de l'Intérieur. L'action «vient en complément de la démarche engagée par le ministère de l'Intérieur pour la mise d'un nouveau code de la fiscalité locale, qui va permettre à ces collectivités d'assurer un financement pérenne de leurs bud-

gets locaux», note la même source. «Elle se compose de responsables centraux et locaux et sera principalement chargée d'identifier les difficultés que rencontrent les collectivités pour la préservation et la gestion de leur patrimoine et de proposer des solutions pratiques pour ce faire, notamment à travers l'accompagnement des communes par le ciblage et le partage des bonnes pratiques et expériences à travers le territoire national», ajoute le communiqué. Dans son intervention, M. Dahmoune a souligné l'obligation pour les collectivités de «s'imprégner de cette nouvelle vision de création de la richesse», relevant le caractère «prioritaire» accordé à la question de la valorisation du patrimoine des communes et de leurs biens dans le plan d'action du ministère de l'Intérieur découlant du programme du

gouvernement, afin de relever ce défi en assurant graduellement un autofinancement des communes. Dans ce sillage, le SG du ministère a annoncé que le nouveau décret exécutif relatif à la délégation du service public «permettra d'offrir des perspectives d'emploi aux jeunes diplômés» en leur confiant, en concession, la gestion de certains biens et services de proximité de la commune (marchés, parkings, piscines, crèches...). Il a annoncé également «la mise en place d'un programme de formation pour la vulgarisation des pratiques et objectifs de cette nouvelle disposition». D'autre part, M. Dahmoune «a donné des instructions aux membres de cette commission pour l'adoption d'un plan d'action méthodique, qui s'attellera en premier lieu à l'établissement d'un diagnostic général des biens

des 1 541 communes, et de mettre en place une feuille de route pour rendre productif ce patrimoine, la politique de décentralisation prônée ayant permis de mettre l'ensemble des leviers de gestion aux mains des décideurs et élus locaux». Il a indiqué que la concrétisation des objectifs de cette commission «passe impérativement par la formation et le renforcement des capacités des ressources humaines», rappelant qu'un chapitre relatif à ce point «est prévu dans le cadre du nouveau code des collectivités territoriales». M. Dahmoune a annoncé le lancement d'un cycle national de formation au profit des élus locaux et des secrétaires généraux de communes pour la diffusion des pratiques de gestion économiques des territoires permettant la concrétisation de cette nouvelle vision.

Hani Y.

En évolution cette année

# Les exportations hors hydrocarbures atteindront 3 milliards de dollars fin 2018

■ Le volume des exportations hors hydrocarbures atteindra à la fin de l'année en cours trois milliards de dollars, a indiqué, avant-hier à Mila, le chef du bureau promotion du commerce extérieur auprès du ministère du Commerce, Farouk Hamdaoui, lors d'une rencontre portant sur «La promotion des exportations hors hydrocarbures» organisée au centre universitaire Abdelhafid-Boussouf.



Par Yacine N.

«Le volume des exportations a connu une évolution comparativement à l'année dernière où près de deux milliards de dollars ont été enregistrés», a précisé le responsable, détaillant qu'«au huit premiers mois de l'année en cours, les exportations ont dépassé les 2 milliards de dinars et devront atteindre 3 milliards à la fin de l'année». Evoquant les efforts déployés

par l'Etat pour la diversification des exportations à travers notamment une armada de mesures de facilitations fiscales et douanières, M. Hamdaoui a rappelé «les chantiers ouverts» dans le cadre de la stratégie du ministère du Commerce visant l'instauration d'un climat propice à l'exportation, l'appui à la compétitivité des produits algériens sur les marchés étrangers, l'établissement d'un guichet unique pour faciliter les procédures douanières et le transit des mar-

chandises à travers les ports. Il a, dans ce contexte, cité également la préparation du dossier du projet du Fonds de promotion des exportations, confié par le ministre de tutelle à une équipe d'experts avec pour mission la révision des mécanismes du travail et d'intervention de ce fonds, ainsi que les critères d'indemnisation dans le cadre de ce même organisme. De son côté, le chef du bureau de gestion des moyens d'appui à l'exportation, Abdelatif Houari, a mis en avant le rôle et les missions du fonds de promotion des exportations dans l'accompagnement des exportateurs et des opérateurs économiques désireux de prendre part à événements économiques à l'étranger, des expositions et des salons notamment. Puisant dans les chiffres, le représentant de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex), Boualem Bouadhma, a indiqué que sur un million de petites et moyennes entreprises (PME) opérationnelles à l'échelle nationale, seu-

lement 10% se sont orientées vers l'exportation, appelant les PME à tenter l'expérience et à œuvrer à rendre leurs produits compétitifs. A rappeler que la rencontre sur «La promotion des exportations hors hydrocarbures» a été organisée par la chambre locale du commerce et d'industrie, CCI-Beni Haroun, avec la collaboration de la maison de l'entrepreneuriat du centre universitaire Abdelhafid-Boussouf. **Y. N.**

Relations économiques algéro-chinoises  
**25 millions d'euros octroyés pour la coopération économique et technique**

L'ALGÉRIE et la Chine ont signé, avant-hier à Alger, un accord de coopération économique et technique portant octroi d'un don chinois au gouvernement algérien d'une valeur de 25 millions d'euros, destiné au financement de projets dans le cadre de la coopération, à convenir ultérieurement entre les deux parties. L'accord a été signé par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Nourredine Ayadi, pour la partie algérienne et l'ambassadeur de Chine en Algérie, Yang Guangyu, pour la partie chinoise. La signature de cet accord, sur proposition de la partie chinoise, s'inscrit dans le cadre de la coopération économique et technique algéro-chinoise et de consolidation des liens d'amitié et de solidarité tissés de longue date entre les deux pays, qui célèbrent cette année le 60<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques, et ce, conformément à la décision prise le 24 février 2014 par le président de la République et son homologue chinois, Xi Jinping, de rehausser les relations de coopération stratégiques entre les deux pays à un «partenariat stratégique global». Il convient de rappeler que l'Algérie et la Chine entretiennent de «forts liens» de coopération et, qu'à ce titre, des accords similaires ont été signés ces dernières années entre les deux pays dans le cadre du financement des projets de «l'Opéra d'Alger», de «l'amélioration des terres agricoles salines en Algérie» et du «Palais culturel et de loisirs pour les jeunes» (2015 : 38 millions USD, 2016 : 15 millions USD, 2017 : 30 millions USD). **Majda D.**

Salon «Hospitality &amp; Food» à Doha

## Les produits algériens suscitent l'engouement des visiteurs arabes et étrangers

Les stands de l'exposition des produits algériens au Salon «Hospitality & Food» à Doha 2018 ont connu une grande affluence des citoyens qataris et des visiteurs étrangers de différentes nationalités. Les produits algériens ont été appréciés par les visiteurs au regard de leur qualité, a-t-il été constaté lors d'une tournée à travers les différents stands de la foire en vue de recueillir les avis des opérateurs, au 3<sup>e</sup> jour de cette manifestation. D'après le consultant qatari en affaires, également membre de la Chambre de commerce asiatique-arabe, Saad Al Dabbagh, le marché qatari et les marchés limitrophes asiatiques ont besoin de bénéficier de la qualité qui distingue les produits algériens. M. Saad a précisé, à cet égard, que le marché qatari offre plusieurs opportunités pour l'accès du produit algérien

aux marchés du continent asiatique, en prenant le Qatar comme un portail principal. Le même responsable a fait état de l'examen d'importants projets de partenariat entre l'Algérie et le Qatar, en vue de promouvoir le commerce bilatéral. La participation algérienne était, selon la même source, fructueuse et avait captivé l'intérêt de plusieurs opérateurs qataris et étrangers, ayant fait part de leur disposition à examiner des partenariats avec leurs homologues algériens, notamment les produits qui ont connu une forte demande lors de cette manifestation. Pour sa part, Riadh Mokhnachi, directeur marketing de l'entreprise «Bifa Algérie», a relevé l'affluence dense des opérateurs qataris et étrangers sur les produits de l'entreprise, d'autant plus que plus de 20 opérateurs avaient été reçus par son entrepri-

se au cours des trois jours, dont des qataris, des turcs et un nombre d'opérateurs européens. M. Mokhnachi estime que les spécifications du produit, ses procédés de production et son prix poussent le client étranger à le découvrir, relevant l'existence de plusieurs projets d'accord qui sont actuellement examinés. Pour sa part, le gérant de l'entreprise «Iwa dattes export», Al Mouksib Aid, a indiqué que cette manifestation a permis à son entreprise de conclure des partenariats avec 8 opérateurs qataris et d'autres pays, d'autant plus que les procédures finales aux fins de conclusion du contrat devront être finalisées. Le directeur exécutif de l'entreprise «Bir Ha Commerce et Entreprenariat», Fouaz El Belloui, représentant de la laiterie de «Soumam-Algérie» au Qatar, a mis en avant le succès

du produit au Qatar, une année seulement après sa commercialisation au Qatar. L'expert en économie, Smail Lalmas, qui a assisté aux différentes activités de cette manifestation économique, considère que ceci se veut un départ en vue de préparer la grande foire dédiée aux produits algériens prévue en 2019 au Qatar. Le Salon «Hospitality & Food» de Doha a fermé ses portes avant-hier soir. A rappeler que l'Algérie participe à cette manifestation en tant qu'«invité d'honneur» avec plus de 33 entreprises algériennes qui ont présenté, trois jours durant, un large et riche éventail de produits agroalimentaires et agricoles qui ont connu un grand succès au Qatar et même drainé des milliers de visiteurs de différentes nationalités. **Sonia T.**

Marchés de changes

## L'euro maintient sa baisse face au dollar

L'euro continuait de perdre du terrain hier matin face au dollar qui sort renforcé après les annonces de la Fed et les élections de mi-mandat, tandis que les marchés se tournent désormais vers le Brexit et le budget italien. Hier matin, la monnaie européenne valait 1,1341 dollar, contre 1,1363 avant-hier soir «L'euro était en retrait depuis les annonces de la Fed, mais c'est surtout une histoire qui concerne le dollar américain», a souligné un analyste. La Fed a annoncé maintenir ses taux en l'état mais

a promis de futures hausses. Les augmentations de taux d'intérêt rendent normalement le billet vert plus rémunérateur et donc plus attractif pour les cambistes. «On a l'impression que toutes les échéances américaines sont passées mais il ne faut pas oublier la rencontre entre les présidents des Etats-Unis et de la Chine à la fin du mois, en marge du G20 à Buenos Aires», a rappelé un cabinet d'analyse dans une note. Les analystes s'accordent toutefois pour dire que les marchés devraient reporter leur

attention ce mois-ci sur l'Europe, où figurent en haut de l'agenda la controverse sur le budget italien et les négociations autour du Brexit qui pourraient aboutir en début de semaine prochaine. La livre était quasi stable face à l'euro et en léger recul face au dollar à 1,3028 dollar contre 1,3062 jeudi soir. Parmi les autres devises, le dollar baissait légèrement face au yen, à 113,89 yens vendredi contre 114,07 avant-hier soir. La monnaie japonaise reprenait du terrain face à l'euro, à 129,17 yens hier contre

129,61 la veille. Le franc suisse restait lui quasi stable par rapport à l'euro à 1,1430 franc suisse hier matin pour un euro, contre 1,1431 mercredi soir dernier. Il baissait en revanche face au dollar à 1,0079 franc suisse contre 1,0059 la veille. La monnaie chinoise valait 6,9464 yuans pour un dollar hier contre 6,9345 yuans avant-hier vers après-midi. Enfin, le bitcoin s'échangeait pour 6 402,82 dollars, contre 6 419,50 dollars hier, selon des chiffres compilés par Bloomberg. **A. S.**

Tizi-Ouzou

# Des investissements de 8,4 milliards de DA prévus à Tizi-Gheniff



■ Des projets d'investissement d'un montant total de 8,4 milliards de DA sont prévus dans la zone d'activité de Tizi-Gheniff, nouvellement créée, a annoncé jeudi le wali Abdehakim Chater, lors d'une visite de travail dans les deux communes de cette daïra.

Par Amel H.

Ce montant représente l'investissement de 10 opérateurs économiques qui vont s'installer au niveau de cette zone pour créer un total de 1 380 emplois directs, a ajouté le chef de l'exécutif local qui a visité le site réservé à cette zone, d'une superficie de 24 ha. Sur place, il a donné instruction pour accélérer la procédure d'établissement des actes de concession pour permettre aux porteurs de projets de s'installer. Le wali a expliqué que la nouvelle démarche est d'installer les investisseurs, même si les travaux de viabilisation ne sont pas encore entamés, la démarche consiste à lancer parallèlement et les travaux

de viabilisation et ceux de construction des nouvelles unités industrielles, ce qui permettra de gagner du temps, a-t-il dit. Sur les dix projets implantés sur cette zone, trois relèvent du secteur de l'automobile, à savoir la fabrication de batteries, de carrosserie et de pièces détachées, ce qui permettra d'améliorer le taux d'intégration du produit national, a relevé M. Chater. Il est aussi prévu la réalisation de deux unités de céramique, une d'emballage pharmaceutique et des projets de fabrication et de recyclage de matières premières. Le wali a indiqué, en réponse à la préoccupation d'un élu de la commune de Tizi Gheniff, que toutes les précautions seront prises afin d'éviter que ces nouvelles entités industrielles géné-

rent de la pollution. «Toute unité doit faire une étude d'impact sur l'environnement et engager les mesures nécessaires pour préserver le milieu, avant d'entrer en phase de production, tout en leur imposant de récupérer 95% de leur déchets pour éviter qu'ils soient rejetés. Notre objectif est la préservation des ressources naturelles», a-t-il insisté. Lors de cette même visite, le wali qui a été abordé par des élus et des citoyens de la commune de Mkira sur le manque d'eau dans la région, a indiqué qu'une cagnotte de 230 millions de DA a été injectée en 2018 pour prendre en charge cette préoccupation. A cette enveloppe s'ajoutera une autre de 200 milliards de DA pour la réalisation de plusieurs projets (réseaux d'AEP, réservoirs...), a indiqué le wali. Dans cette même commune où il a visité un projet de réalisation de 116 logements dans le cadre d'un programme de résorption de l'habitat précaire, qui accuse un retard et dont une partie est à l'arrêt suite à un affaissement de terrain, M. Chater a donné instruction pour mettre en demeure le bureau d'études chargé du suivi des travaux ainsi que l'entreprise de réalisation. Une partie des logements en cours de réalisation (40+18 unités) seront livrés dans moins de trois mois, selon les délais annoncés sur place par l'entreprise réalisatrice. Un délai qui doit être respecté, faute de quoi il sera procédé à la résiliation de son contrat à ses torts exclusifs, a annoncé le wali.

A. H. /APS

Tissemsilt

## Attribution de 450 logements location-vente en décembre

Un quota de 450 logements de location-vente AADL 2 sera attribué au mois de décembre prochain à Tissemsilt, a annoncé jeudi le wali, Salah El Affani. Inspectant le chantier de réalisation de 2 300 logements AADL 2 dans le cadre d'une visite à des projets de développement au chef-lieu de wilaya, le wali a insisté sur l'accélération des travaux de raccordement à différents réseaux et d'aménagement externe de 450 logements AADL situés au plan d'occupation (POS) Sanawber, qui seront distribués à l'occasion de la commémoration des manifestations du 11 décembre 1960. Le même responsable a sommé l'entreprise turque, chargée de la réalisation du projet de 2 300 logements du programme AADL2 au même site, de respecter les délais de livraison. Dans une déclaration à la presse, en marge de cette visite, il a

annoncé la remise, le 11 décembre prochain, des clés et affectations de 687 logements publics locatifs au chef-lieu de wilaya, ainsi que le lancement prochain de l'étude des dossiers des familles concernées par un quota de 600 logements au titre du programme de résorption de l'habitat précaire qui sera réceptionné à la fin d'année courante. Le même responsable prévoit la réception de 3 000 et 4 000 logements de différents programmes au niveau de la wilaya durant le premier semestre de l'année prochaine, ajoutant que les autorités de la wilaya comptent réceptionner 11 000 logements de différentes formules à la fin de l'année prochaine, selon les engagements des entreprises de réalisation. Par ailleurs, le wali a instruit les responsables de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) d'accélérer le

rythme de réalisation de 1 410 logements RHP dans la ZHUN du chef-lieu de wilaya pour pouvoir procéder le plus tôt possible au relogement des familles résidant au vieux bâti de la ville et à la récupération d'assiettes foncières importantes pour des projets. Salah El Affani a instruit également les entreprises de réalisation de 1 200 LPL à hai Sidi El Houari de renforcer ce projet en moyens humains et matériels nécessaires pour accélérer le rythme de réalisation. Le wali a inspecté les projets de la recette principale, du siège de la direction de la sûreté de wilaya et d'un institut national spécialisé en formation professionnelle, appelant au lancement des travaux dès la semaine prochaine.

Hocine A.

Tlemcen

## Formation de 300 artisans en gestion des micro-entreprises

Plus de 299 artisans ont été formés dans la wilaya de Tlemcen dans le domaine de la gestion des micro-entreprises de janvier à octobre derniers, a-t-on appris jeudi du directeur de la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM), Khalid Tahraoui.

Ces détenteurs de cartes d'artisan répartis sur 26 spécialités ont bénéficié de sessions de formation sous l'égide du Bureau international du travail (OIT) sur les techniques de gestion des micro-entreprises et de commercialisation des produits d'artisanat.

La CAM recense 200 bénéficiaires de ces sessions, de cinq jours chacune, qui ont concrétisé leurs projets en art culinaire, pâtisserie, couture et autres, ainsi que 134 artisans ayant bénéficié d'accompagnement entre juin et octobre, de quatre

communes frontalières (Maghnia, Tient, Marsa Ben M'hidi et Msirda Fouaga) et de 5 sessions de formation sur les opportunités d'investissement en artisanat et métiers avec le concours des dispositifs d'emploi. Lors de ces sessions de for-

mation, ces artisans spécialisés en fabrication de gâteaux traditionnels, pain, couture, ont été incités à créer des micro-entreprises en leur offrant des facilités de la part des dispositifs d'emploi. Par ailleurs, M. Tahraoui a fait savoir que la Chambre de l'artisanat et des métiers participera, le 13 novembre en cours, à des expositions de cuivre, tissage, poterie, tapisserie et habit traditionnel «Chedda» qui seront abritées par le Consulat d'Algérie à Strasbourg (France) à l'occasion du 64<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, dans le but de faire découvrir des produits d'artisanat algérien et promouvoir leur commercialisation. La CAM de la wilaya de Tlemcen recense 1 453 artisans en diverses spécialités.

N. T.

Constantine

## Aménagement prochain des zones industrielles Aïn Romane et Aïn Abid

Les travaux d'aménagement des zones industrielles d'Aïn Romane dans la commune d'Aïn Smara et Aïn Abid (wilaya de Constantine) seront lancés prochainement, a annoncé jeudi le wali, au cours des travaux de la 3<sup>e</sup> session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Un budget de 6,5 milliards de dinars vient d'être alloué par les pouvoirs publics pour l'aménagement de ces zones industrielles, a fait savoir le même responsable, affirmant que le cahier des charges relatif à ces deux projets a été déjà approuvé et que l'avis d'appel d'offres a été publié. Le chef de l'exécutif local, qui a donné

des instructions aux responsables locaux chargés des finances pour accélérer les procédures de validation des marchés, a mis l'accent sur l'importance de ces zones industrielles dans la promotion de l'investissement dans cette wilaya. Une fois opérationnelles, ces zones industrielles permettront l'implantation de plusieurs centaines de projets d'investissement, a considéré le wali, qui est revenu sur l'importance de ce créneau dans la création de postes d'emploi au profit des jeunes universitaires notamment. Le même responsable qui a fait état d'une augmentation constante du nombre de potentiels

investisseurs dépassant les 10 000 postulants à Constantine, a rappelé les instructions du gouvernement pour que les candidats à l'investissement dans les zones industrielles puissent accéder rapidement aux lots de terrain qui seront octroyés sous forme de concession. La zone d'Aïn Romane qui s'étale sur 140 ha est scindée en 280 lots de terrain, tandis que celle d'Aïn Abid, d'une surface de 544 ha, contient plus de 656 lots de terrain, a-t-on appris auprès de responsables locaux du secteur.

R. R.

Libye

# Les Libyens appelés à œuvrer en faveur de l'unification des institutions de l'Etat

■ Le Gouvernement d'union nationale libyen, soutenu par l'ONU, déploie des efforts constants pour parachever le processus de règlement de la crise libyenne en joignant ses efforts à ceux de l'ONU dont l'émissaire spécial Ghassan Salamé a appelé les Libyens à œuvrer en faveur de l'unification des institutions de l'Etat.

Par Farid M.

L'émissaire spécial pour la Libye a souligné que «seuls les Libyens décideront de leur destin politique», s'exprimant en marge d'une réunion avec le ministre tunisien des Affaires étrangères, Khemais Jhinaoui, à Tunis. M. Salamé a en outre exhorté les Libyens à «œuvrer en faveur de l'unification des institutions de l'Etat afin de surmonter la crise actuelle», précisant que «les Libyens eux-mêmes devaient aider à décider du destin politique du pays». L'envoyé des Nations unies a indiqué qu'il compte soumettre jeudi un rapport au Conseil de sécurité des Nations unies portant sur les résultats des récents efforts de l'ONU pour la résolution de la crise libyenne qui dure depuis des années. La Mission d'appui des Nations unies en Libye avait annoncé en septembre dernier que les différentes parties libyennes avaient convenu d'un plan appelant au retrait de toutes les factions armées de la capitale Tripoli. Lors de leur réunion, M. Salamé et M. Jhinaoui ont exprimé l'espoir que la conférence internationale de Palerme sur la Libye, prévue les 12 et 13 novembre dans la ville italienne, serait «un pas en avant vers la recherche d'une solution pacifique à la crise

en cours dans le pays». Le chef de la diplomatie tunisienne a souligné également que «la stabilité en Libye revêt une importance majeure pour la Tunisie». M. Jhinaoui a fait part, à cette occasion, de sa satisfaction quant aux efforts fournis par M. Salamé pour concrétiser le récent accord de cessez-le-feu à Tripoli, affirmant que «la Tunisie appuie fortement ces efforts onusiens pour raviver l'économie libyenne et parvenir à une résolution politique globale en harmonie avec la feuille de route des Nations unies». Dans ce sillage, la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a salué l'adoption fin octobre par le chef du gouvernement d'union nationale libyen, Fayez Al-Sarraj, d'un plan de sécurisation du Grand Tripoli, qui a été le théâtre d'affrontements ayant fait au moins 115 morts. Le Conseil présidentiel du gouvernement d'union libyen a entamé la mise en œuvre des dispositions en matière de sécurité dans le cadre de l'unification des institutions de sécurité de l'Etat, afin de placer la Libye dans une phase de stabilité permanente après les tensions survenues dans le pays.

## Conférence internationale sur la Libye

Pour sa part, le président du Haut conseil d'Etat libyen, Khalid

Al-Machri, a déclaré que le Conseil réagira positivement en tenant compte des résultats de la Conférence internationale de Palerme prévue les 12 et 13 novembre, destinée à trouver une issue à la crise libyenne, ont rapporté des médias locaux. Cet engagement du responsable libyen a été pris lors d'une réunion, mardi, avec l'ambassadeur des Pays-Bas en Libye, Lars Tomers, au siège du Haut conseil à Tripoli, a indiqué un communiqué, ajoutant que les relations bilatérales et les derniers développements en Libye ont été abordés lors des discussions entre les deux parties. Khaked Al-Machri a salué, à l'occasion, les efforts des Pays-Bas, qualifiés de «positifs» dans le dossier libyen et sa «contribution à la coordination de la première réunion entre les deux chambres d'Etat et les députés et le rapprochement de leurs points de vue», a ajouté la même source. «Le Conseil suprême de l'Etat libyen mettra en œuvre ce qui sera convenu lors de la Conférence de Palerme et prendra des mesures positives comme à la Conférence de Paris», a ajouté le communiqué. L'ambassadeur néerlandais a affirmé que son pays était prêt à «aider et à soutenir les autorités libyennes pour sortir le pays de l'insécurité, en particulier en ce qui concerne le dossier politique et écono-



Ghassan Salamé

mique». Il a ajouté que «les Pays-Bas seront représentés au niveau ministériel à la Conférence de Palerme, en espérant que les résultats de la Conférence seront solides et positifs». Le gouvernement italien a intensifié, ces derniers jours, ses contacts concernant la convocation d'une Conférence internationale sur la Libye, qui se tiendra dans la ville de Palerme, sur l'île de Sicile. Dans le cadre des préparatifs de la

Conférence, Rome a déjà reçu les principaux dirigeants libyens, dont le président du Conseil présidentiel Fayez Al-Sarraj, le commandant en chef des forces armées, Khalifa Haftar, le président de la Chambre des représentants (Parlement), Aguila Saleh, le président du Haut conseil d'Etat, Khaled Al-Mechri ainsi que l'Envoyé de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé.

F. M./APS

Tunisie

## Le sort du nouveau gouvernement est entre les mains de l'ARP

Le président de la République tunisienne, Béji Caïd Essebsi, a déclaré jeudi que «le sort du nouveau gouvernement annoncé dans le cadre du remaniement ministériel proposé est entre les mains de l'Assemblée des représentants du peuple», affirmant qu'il «agira conformément à la Constitution en cas d'obtention du vote de confiance au Parlement». «Je ne serai pas contre cette décision», a-t-il affirmé. Lors d'une conférence de presse, jeudi au Palais de Carthage. Le chef de l'Etat tunisien a tenu à préciser qu'«aucun différend ne l'oppose au Chef du gouvernement, Youssef Chahed», rappelant que c'était lui-même qui avait proposé Chahed à ce poste pour ses compétences. «Le problème réside aujourd'hui dans la concrétisation car nul n'est valable pour toutes les périodes ni tous les lieux», a-t-il souligné. M. Essebsi a critiqué certaines hypothèses le concernant relayées par les médias, en rapport avec le remaniement ministériel, notamment la possibilité de refuser que les nouveaux ministres prêtent serment devant lui ou encore ne pas promulguer le décret présidentiel relatif au

remaniement. «Ces hypothèses sont en violation flagrante de la Constitution pouvant engendrer le retrait de confiance du président de la République si elles viennent à être exécutées», a-t-il fait remarquer. Caïd Essebsi a rappelé qu'il a été élu par le peuple et que son principal rôle est de «garantir le respect de la Constitution et de veiller à la mise en application de ses dispositions». Il a, cependant, insisté sur la nécessité de respecter le poste du chef de l'Etat ainsi que les normes de l'action poli-

tique. Caïd Essebsi a, en outre, précisé qu'il n'est pas attaché au poste du président et qu'il est prêt à renoncer à ce poste si besoin. Il a fait savoir qu'il n'approuvait pas le remaniement ministériel opéré par le Chef du gouvernement, le qualifiant de «précipité». Il s'est dit consterné par la démarche entreprise qui n'a pas respecté les questions procédurales. Selon l'article 92 de la Constitution, a-t-il souligné, le président de la République doit être informé de tout remaniement ministériel. «J'ai

demandé au Chef du gouvernement de reporter la discussion sur ce remaniement après son retour de Mauritanie (le 6 novembre), mais Chahed a préféré annoncer la composition de ce nouveau gouvernement le jour même (lundi 5 novembre)», a ajouté le président. «Je désapprouve la démarche de Youssef Chahed dans la mesure où je ne connais pas la plupart des ministres proposés», a-t-il poursuivi. Il a indiqué que sa rencontre avec Youssef Chahed avait porté sur la

situation générale du pays et la prolongation de l'état d'urgence, en dépit de son opposition à cette question. Béji Caïd Essebsi a affirmé n'avoir adressé aucune correspondance au Parlement sur le remaniement ministériel proposé, précisant que la présidence la République avait transféré, au Parlement la correspondance de la présidence du gouvernement à la demande de l'ARP.

Sara H.

Sahara occidental

## Le Parti socialiste finlandais appelle au rejet de tout accord commercial avec le Maroc

Le Parti socialiste finlandais a appelé les forces politiques européennes à rejeter tout accord commercial et de pêche entre l'Union européenne (UE) et le Maroc incluant le Sahara occidental, territoire occupé par le Maroc, réitérant son soutien au combat juste du peuple sahraoui. «Le Maroc tente de s'accaparer les ressources naturelles sahraouies à travers le maintien du statu quo et de confisquer la culture sahraouie pour servir son «agenda colonial» et justifier son exploitation

illégal des ressources de ce territoire», a précisé le Parti socialiste. Le parti a réaffirmé son soutien au combat pacifique du peuple sahraoui sous la direction de son unique et légitime représentant le Front Polisario qui œuvre à permettre au peuple sahraoui d'exercer pacifiquement son droit à la liberté et l'indépendance. Il a exhorté l'UE à «mettre fin à la politique «deux poids deux mesures» appliquée au Sahara occidental, car elle per-

mettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination et, de l'autre, elle signe des accords commerciaux et de pêche avec l'occupant marocain incluant le territoire sahraoui occupé. Par ailleurs, le Parti socialiste finlandais a appelé les parlementaires européens à refuser tout accord commercial ou de pêche avec le Maroc incluant le territoire sahraoui occupé.

R. M.



États-Unis

# Rencontre sino-américaine pour un espoir d'apaisement

■ Engagée dans une vaste offensive diplomatique contre Pékin, l'administration américaine a reçu hier deux hauts responsables chinois pour une rencontre qui devrait permettre de dire si l'heure est bien à l'apaisement, trois semaines avant un tête-à-tête Trump-Xi.

Par Rima C.

Les ministres américains des Affaires étrangères et de la Défense, Mike Pompeo et Jim Mattis, doivent s'entretenir à Washington avec leurs homologues chinois Yang Jiechi et Wei Fenghe, avant une conférence de presse commune à la mi-journée au département d'État. Ce deuxième rendez-vous du « dialogue diplomatique et sécuritaire », après un premier en juin 2017, s'inscrit dans la relance des relations américano-chinoises décidée par le président des États-Unis Donald Trump et son homologue Xi Jinping. Ces derniers avaient lancé ces négociations thématiques lors de leur sommet d'avril 2017 à Mar-a-Lago, en Floride, à l'issue duquel

le milliardaire républicain, au pouvoir depuis peu, avait assuré avoir « bâti une amitié » avec le président chinois. Le ton a depuis nettement changé : Donald Trump a renoué avec les accents offensifs de sa campagne, engageant une guerre commerciale avec la Chine doublée d'une attaque sur de nombreux autres fronts. Dans un discours digne, selon certains observateurs, d'une nouvelle guerre froide, le vice-président américain Mike Pence a accusé début octobre Pékin de vol de technologies sensibles, d'expansionnisme diplomatique et militaire, d'atteintes massives aux libertés publiques et aux minorités religieuses, et même d'ingérence électorale pour se débar-



Ph. &gt; D. R.

asser du locataire de la Maison-Blanche. Peu après, Mike Pompeo avait reçu un accueil glacial dans la capitale chinoise, et le dialogue d'hier, initialement prévu en octobre en Chine, avait été reporté. Sa tenue à Washington peut donc être interprétée comme un signe d'apaisement.

« Nous voulons avoir avec la Chine une relation constructive, tournée vers les résultats », a assuré jeudi à des journalistes l'ambassadeur des États-Unis à Pékin, Terry Branstad. « Les États-Unis n'essaient pas de contenir la Chine, mais nous voulons de l'équité et de la réciprocité ». Le diplomate a expliqué que le dialogue devait permettre des échanges « francs et ouverts » sur des sujets très divers comme la militarisation croissante de la mer de Chine du Sud, les droits de l'homme ou encore le contrôle du fentanyl, cet opiacé de syn-

thèse très puissant, responsable d'une vague de décès par overdose sans précédent aux États-Unis. A Pékin, la porte-parole de la diplomatie chinoise, Hua Chunying, a déclaré hier que son pays espérait que les pourparlers « débouchent sur de très bons résultats » et permettent d'« approfondir la compréhension » avec la première puissance mondiale. La Corée du Nord sera aussi au menu, Washington souhaitant que Pékin maintienne la pression sur Pyongyang au moment où le régime nord-coréen réclame un allègement des sanctions internationales en échange d'avancées dans sa dénucléarisation. Pour la délégation chinoise, le sujet-clé est Taïwan, et la position jugée encore trop ambiguë de l'administration Trump, priée de réaffirmer clairement sa politique consistant à ne reconnaître que la Chine populaire. Mais là aussi, le

ton se veut conciliant. La Chine veut travailler main dans la main avec les États-Unis pour éviter les confrontations et parvenir au respect mutuel et à une coopération gagnant-gagnant, a déclaré Yang Jiechi, selon des propos rapportés par l'agence Chine nouvelle après sa rencontre mercredi avec le conseiller américain à la Sécurité nationale John Bolton. Alors que les mises en garde se multiplient quant aux risques que fait planer la guerre commerciale sur l'économie mondiale, Donald Trump s'est montré optimiste ces derniers jours sur la possibilité d'un accord sur ce front avec la Chine, tandis que Xi Jinping s'est de nouveau engagé à ouvrir davantage son marché aux importations. Les deux présidents doivent se rencontrer en marge du sommet du G20 les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre en Argentine. R. C.



## Points chauds

Antisémitisme

Par Fouzia Mahmoudi

Pour le moment, Marine Le Pen n'a pas trop à s'en faire, son parti caracolant en tête des sondages pour les prochaines élections européennes, alors même que le Rassemblement National (ex-Front National) connaît des difficultés financières et judiciaires. Surtout, le parti manque cruellement de tête d'affiche à mettre en avant. Mais les Français continuent à préférer, selon les sondages du moins, le parti d'extrême droite au parti présidentiel, La République En Marche. Forte de cette popularité, Marine Le Pen intervient sur le sujet délicat de l'antisémitisme. Un mal dont son parti et son père sont régulièrement accusés. Marine Le Pen a ainsi estimé cette semaine que « refuser de désigner la cause » de la montée de l'antisémitisme, identifiée comme étant « l'islamisme radical » par son compagnon Louis Aliot, revenait à « se condamner à l'impuissance et donc renoncer à le combattre ». Cette sortie de Marine Le Pen répond à la tribune publiée sur Facebook par le Premier ministre Edouard Philippe qui s'alarme de la hausse des actes antisémites. Après deux années de baisse, les actes antisémites en France ont fortement augmenté (+69%) sur les neuf premiers mois de 2018. « Pour lutter contre l'antisémitisme, il faut se concentrer sur sa source et avoir le courage de le combattre. Ouvrir les yeux sur la cause est déjà une première étape. Contre l'islamisme radical pas de faiblesse ! », a réagi dans un tweet le député des Pyrénées orientales et membre du bureau exécutif du Rassemblement national (RN) Louis Aliot. « Toute ma sympathie à nos compatriotes visés par cette haine », a ajouté Aliot. Dans un tweet distinct, Marine Le Pen a estimé que « refuser de désigner la cause de cette montée de l'antisémitisme, c'est se condamner à l'impuissance et donc renoncer à le combattre ». L'antisémitisme du parti d'extrême droite s'est estompé sous la présidence de Marine Le Pen, l'ennemi numéro un étant devenu l'islamisme. Le Pen est même allée jusqu'à exclure en 2015 son propre père du parti, qui avait tenu des propos polémiques répétés sur la Shoah. Les réflexes antisémites semblent cependant persister chez ses électeurs. Selon une étude de 2014 de la Fondation pour l'innovation politique (Fondapol), d'obédience libérale, 49% des électeurs de Le Pen en 2012 déclaraient vouloir éviter un président de la République juif, contre 21% dans l'ensemble de l'échantillon. Alors que les plans de lutte contre l'antisémitisme « qui se succèdent n'arrivent pas à résorber ce cancer qui gangrène notre société », Edouard Philippe a appelé les autorités à le traiter « de façon individuelle, (...) pas comme la lutte contre l'ensemble des haines ». Mais les propos de la présidente du RN risquent de ne pas émouvoir les autorités juives de France qui continuent malgré le changement de ton de considérer le parti de Marine Le Pen comme un adversaire politique et moral. F. M.

Australie

## Un mort et des blessés dans une attaque au couteau

Un assaillant armé d'un couteau a tué une personne et en a blessé deux autres hier, en plein cœur de Melbourne, dans le sud de l'Australie, avant que la police ne tire sur lui et ne le capture. D'après des témoins, l'homme s'est mis à attaquer des piétons près d'un pick-up en flammes qui apparemment lui appartenait. Une personne est morte sur les lieux et deux autres étaient soignées pour leurs blessures, a déclaré la police, ajoutant que le suspect n'avait pas de lien connu avec le terrorisme. L'incident s'est produit dans le quartier d'affaires de Melbourne, dans le centre-ville de cette localité du sud-est de l'immense île-continent, aux alentours de 16h20 alors que les gens commençaient à quitter le travail pour le weekend. Sur des vidéos tournées par les témoins, on voit les policiers tenter d'arrêter l'attaquant sans violence pendant au moins une minute, tandis que le suspect se précipite sur eux à

plusieurs reprises en brandissant son arme. L'homme de grande taille, revêtu d'une tunique noire, fait des moulinets avec les bras en essayant de porter des coups de couteau pressés du pick-up en feu. Deux passants tentent de venir en aide aux policiers, un homme armé d'une chaise de café, tandis qu'un autre, rapidement surnommé « le héros australien » sur les réseaux sociaux, essaye à plusieurs reprises de renverser l'agresseur avec un caddie de supermarché. Mais l'attaque se poursuit et au bout de un moment, un policier fait usage de son arme et tire dans la poitrine du suspect.

« Il n'y a pour l'heure pas de lien connu avec le terrorisme », a déclaré le commissaire David Clayton. « Nous allons garder l'esprit ouvert quant à l'existence de liens éventuels. On en est au tout début de l'enquête ». La police a demandé à la population d'éviter de se rendre dans le

secteur, ajoutant cependant qu'elle ne recherchait pas d'autres suspects. « Nous ne cherchons personne d'autre pour le moment ». Les enquêteurs ont également dépêché sur les lieux une équipe de démineurs pour sécuriser le quartier et examiner le véhicule en feu. « Les circonstances exactes doivent encore être déterminées. Le quartier a été bouclé », ont ajouté les enquêteurs en lançant un appel à témoins. Les secours ont déclaré avoir traité trois personnes sur place. Melbourne est la deuxième plus grande ville d'Australie. C'est une métropole cosmopolite d'environ cinq millions d'habitants réputée pour ses cafés, ses bars et ses restaurants, ainsi que pour son niveau de vie élevé. L'attaque survint en plein procès d'un homme de 28 ans, James Gargasoulas, qui avait foncé dans la foule à bord de son véhicule dans le même quartier de la ville en 2017, tuant six personnes.





## Opéra d'Alger

# Vibrant hommage rendu à Zerrouk Mokdad

■ Un bel hommage a été rendu, jeudi soir à Alger, au musicien violoniste et chef d'orchestre Zerrouk Mokdad, un des maîtres de la musique andalouse, dans une ambiance conviviale. Cette soirée qui a vu une forte affluence des mélomanes de musique andalouse était organisée par l'association musicale «Mezghenna».

Par Abla Selles

Le public peu nombreux de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh a réussi à créer de belles atmosphères festives lors de cette soirée organisée par l'association de musique andalouse «Mezghenna», en hommage au maestro Zerrouk Mokdad, un des plus anciens musiciens-formateurs et maître du genre.

Un riche programme rendu en deux parties par une quarantaine d'instrumentistes de différentes tranches d'âge, dont une vingtaine de musiciennes, dirigés successivement par Kamel Belkhdja au violon alto, puis par le pianiste Karim Semmar pour la deuxième partie, a embarqué l'assistance dans une randonnée onirique aux deux escales, «Nouba Mezdj : M'djenba-Dil» et

«Aroubi-Hawzi».

L'Ensemble «Mezghenna», qui compte dans ses rangs les jeunes sœurs Yahiaoui, Rania Yasmine et Melissa, ainsi que Amir Benmerad, a aligné une dizaine de voix entre ténors et sopranos, qui ont conduit, deux heures durant, les deux volets du programme dans ses différentes variations modales et déclinaisons rythmiques.

Devant un public attentionné qui a soutenu chaque soliste avec des youyous et des applaudissements nourris, les interprètes aux voix présentes, Amine Zaïba, Faiza Boucheboub, Amel et Hamid Belkhdja (un des pionniers de l'association), Djidjiga et Nihad Djatout et Soraya Laras, ont brillamment conduit «Nouba Mezdj : M'djenba-Dil» sous l'impulsion du geste passionné de Kamel

Belkhdja.

Parmi les pièces entonnées lors de cette première partie, «Tahya bikoum koullou ardin», «Hob el Hossane», «Ya badie el djamal wal maâna», «Malakni el hawa kahrane», «Rimoun ramatni bi siham el hadaqi» et «Ya toura in kanet taâoudou ayyamouna».

La deuxième partie, conduite par Karim Semmar, a concerné le programme aroubi et hawzi rendu, 30 mn durant, par les voix pures et étoffées du ténor Toufik Meziane, Meriem Aziez et Doha Semri qui a particulièrement séduit l'assistance avec un timbre cristallin, à la tessiture large.

Les pièces, «Lemta ya men hwit saber nestenna», «Lik nechki b'kesset hali», «Ched b'yeddi weksed biya», «Rimoun nadhratni choughittou biha» et «Keddek yesbi errouh ou laâkel», ont été



interprétées dans un élan festif, incitant le public au relâchement.

A l'issue du spectacle et en présence du directeur de l'Opéra d'Alger, Noureddine Saoudi, le président de l'association de musique andalouse, «Mezghenna», Abderrahmane

Benachour, a remis à Zerrouk Mokdad le trophée de l'association et quelques cadeaux honorifiques sous les applaudissements et les youyous du public qui a savouré tous les instants du concert dans la délectation.

A. S./APS

## Salon international du livre d'Alger

### L'édition algérienne, entre maisons généralistes et éditeurs spécialisés

L'Algérie compte aujourd'hui un nombre considérable d'éditeurs, estimé à près de 1 000, titulaires d'un registre du commerce, mais seulement une infime partie y active, sachant que 276 éditeurs seulement ont pris part au Salon international du livre d'Alger (Sila), dont une minorité peut se prévaloir de détenir une ligne éditoriale claire et bien définie.

Indépendamment du fait que beaucoup de maisons d'édition se sont consacrées à un domaine ou à un genre qui a été édité, il n'en demeure pas moins que

«les éditeurs anarchiques» remplissent l'espace, d'autant plus que plusieurs dizaines d'éditeurs présentent des livres dans plusieurs domaines et à plusieurs niveaux, un constat fait à travers une virée brève dans les stands des exposants au Sila.

Un nombre d'éditeurs représentant des centres de recherches scientifiques et des laboratoires émerge, tandis que les éditeurs publics, à l'instar de l'Enag et de l'Anep, optent pour l'édition dans les différents domaines, comme une forme de soutien au livre, à défaut d'avoir

une ligne d'édition claire et propre à eux. Cependant, aussi peu nombreuses soient elles, des maisons d'édition ont opté pour tous les domaines, tels que la pensée, la culture et la littérature, ayant ainsi une ligne claire et une cohérence relative dans leurs publications, en sus de leur capital important, à l'image des Chihab, Casbah éditions et Hibr Editions. Cependant, d'autres maisons d'édition optent pour la spécialisation pour attirer un lectorat bien défini. C'est le cas pour les Editions Barzakh, dont le directeur, Sofiane Hadjadj, a affirmé que «sa maison d'édition s'est orientée, depuis une dizaine d'années voire plus, vers la littérature francophone, outre un ou deux ouvrages d'histoire saisonniers, traitant généralement de l'Histoire de l'Algérie moderne, ce qui lui a permis de gagner un lectorat défini et lui a fait grimper sa cote auprès du grand public», a-t-il soutenu.

Un nombre non négligeable d'éditeurs se sont appropriés, ces dernières années, une ligne éditoriale claire et cohérente, en se spécialisant dans des domaines divers, notamment la

littérature et ses différents genres, l'histoire (Editions Dahlab), la littérature africaine (Apic), l'ouvrage académique (OPU) et autres.

#### AGEND'ART

Palais des expositions des

Pins maritimes (Safex)

Jusqu'au 10 novembre :

23<sup>e</sup> édition du Salon international du livre d'Alger (Sila).

Jusqu'au 10 novembre 2018,

tous les jours à partir de 14h:

Lazhari Labter signera ses livres «Laghout, la ville assassinée» et «Hiziya mon amour» au stand des éditions Chihab.

Ezzou'Art galerie

Jusqu'au 15 novembre :

Exposition «Peintures marines».

Galerie d'art Le Paon

Jusqu'au 24 novembre :

Exposition collective d'arts

plastiques, avec les artistes

Moussa Bourdine, Djanet

Dahel, Moncef Guita,

Mohamed Laraba, Yasmine

Saadoune, Karim Sergoua,

Abdelhadi Talbi et Soupçon

d'Art.

## Salon national d'arts plastiques d'Oran

### Une édition sous le slogan «Vivre ensemble en paix»

La septième édition du Salon national d'arts plastiques se tiendra du 25 au 27 décembre prochain sous le slogan «Vivre ensemble en paix», a-t-on appris jeudi des organisateurs.

Initiée par la maison de la culture «Zeddour-Brahim-Belkacem» d'Oran, cette manifestation regroupera des artistes

plasticiens d'Oran et de 16 autres wilayas du pays, a indiqué la directrice de la maison de la culture.

Ce salon, qui sera abrité par la salle du musée public national «Ahmed-Zabana», verra l'exposition de tableaux d'art dans différents styles (impressionnisme, abstrait, sauvage, miniatures,

calligraphie arabe, art moderne et contemporain et sculptures), a ajouté Bakhta Kouadri. A cette occasion, l'artiste plasticien Kerziz Mustapha de la wilaya de Chlef sera honoré par ses œuvres allant dans le sens de la promotion des arts plastiques en Algérie, en plus de l'animation d'une conférence sur son par-

cours artistique. Les organisateurs ouvrent le champ aux jeunes pour exposer leurs œuvres, rencontrer d'anciens plasticiens et profiter de leurs expériences. Un concours est prévu et les trois premiers lauréats seront primés.

M. K.

## Échanges culturels

### Le plasticien Mohamed Bouthelidja expose ses œuvres en Indonésie

Le peintre et calligraphe Mohamed Bouthelidja, originaire de la ville de Souk Ahras, exposera prochainement ses œuvres en Indonésie, a-t-on appris mercredi auprès de l'artiste. Rencontré en marge de l'ouverture de l'exposition de l'artisanat qui se tient à la salle des fêtes Noureddine-Djouad, l'artiste a inscrit cette prochaine exposition dans le cadre des échanges culturels entre les deux pays, assurant que parmi la collection choisie, figureront ses œuvres inspirées du style

maghrébin de calligraphie islamique qu'il a développé depuis ses études d'arts plastiques à Paris (France) durant les années 1970. Le plasticien qui a invité les autorités de wilaya à œuvrer à ressusciter le festival international des arts plastiques de Souk Ahras pendant les années 1980, a présenté lors de l'exposition ses plans pour les nouvelles façades du siège de la commune et du nouveau siège de la wilaya de Souk Ahras en voie de réalisation au côté de plusieurs autres

toiles et calligraphies. L'exposition de l'artisanat qui se poursuit jusqu'au 14 novembre courant a réuni des artisans (bijoutiers, dinandiers, potiers, pâtisseries, sculpteurs, plâtriers, maroquinières) des wilayas de Batna, El Tarf, Annaba, Oran, Constantine, Biskra, Skikda, Bouira et Tizi Ouzou. Son objectif est de faire connaître, promouvoir les produits artisanaux et favoriser leur commercialisation, a assuré la directrice par intérim du tourisme et de l'artisanat, Nafissa Fatmi.

R. C.



## Championnat d'Afrique militaire de boxe L'Algérie a gagné par équipes

LA SÉLECTION algérienne a été sacrée championne d'Afrique militaire de boxe par équipes en remportant dix médailles d'or à l'issue des finales de la 5<sup>e</sup> édition qui a pris fin jeudi au Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales militaires de Ben Aknoun (Alger).

Les boxeurs algériens ont fait une razzia en dominant de bout en bout les finales du championnat d'Afrique avec cette moisson, devant le Kenya et la Tunisie. La sélection algérienne a commencé par frapper très fort en plaçant dix boxeurs en finale, suivie du Kenya (5) et de la Tunisie (2).

A l'issue de cette consécration, le sélectionneur national Brahim Bedjaoui s'est montré «très satisfait» des résultats enregistrés lors de cette 5<sup>e</sup> édition «qui dépassent tous les objectifs» assignés avant le début de cette compétition.

«En effet, il ne faut pas oublier que la boxe algérienne n'a pas remporté le titre africain par équipes depuis 2007 à Madagascar, c'est pour cette raison que nous étions plus que jamais déterminés à monter sur la plus haute marche du podium après deux ans de préparation et de sacrifices», a confié Bedjaoui.

Pour le coach national, les boxeurs algériens ont démontré plus de volonté et d'agressivité sur le ring par rapport à leurs adversaires, notamment les Kényans, présents avec cinq pugilistes en finale.

«Je pense que le fait d'organiser la compétition chez nous en Algérie a donné plus de motivation et de rigueur à nos jeunes boxeurs qui méritent amplement ce sacre africain, devant des Kényans très adroits, sans oublier les Tunisiens et Marocains, tous médaillés africains chez les civils», a-t-il dit.

## Mondial 2018 de karaté-do Lamia Maâtoub luttera pour le bronze aujourd'hui

L'ALGÉRIENNE Lamia Maâtoub (kumité/-68 kg) disputera aujourd'hui à Madrid (Espagne) la finale pour la médaille de bronze des Mondiaux 2018 de karaté-do, face à la Belarusse Maria Aliakseyava, alors que les autres karatékas algériens engagés lors des deux premières journées de compétitions ont été éliminés dès le tour des poules.

Engagée dans la première poule 1, Maâtoub a enchaîné deux victoires par décision arbitrale, respectivement face à la représentante de la Fédération internationale Dielza Dragusha et la Tchèque Aneta Ruzickova, avant de s'imposer en huitième de finale face à la Grecque Vasiliki Panetsidou (1-0).

En quart de finale, l'Algérienne s'est inclinée devant la Russe Isaeva Victoria sur décision arbitrale, alors que le combat s'est achevé sur le score de parité (0 à 0).

En repêchage, Maâtoub qui a battu la Cubaine Leon Martinez (2-1), affrontera pour la médaille de bronze de la catégorie (-68 kg) la Belarusse Maria Aliakseyava, aujourd'hui à partir de 10h30 (heure Algérienne).

Les deux autres Algériennes engagées dans les épreuves de kumité, mercredi, à savoir Chaïma Midi (-61 kg) et Widad Draou (-55 kg), ont été éliminées dès le

deuxième tour de leur poule respectivement, alors que Imane Taleb (-50 kg) entrera en lice cet-après-midi face à Hawra Al Ajmi (Emirats arabes unis).

Chez les messieurs, l'espoir de médaille algérien, le champion méditerranéen 2018, Hocine Daikhi (+84 kg), a également été éliminé dès le deuxième tour après sa défaite face au représentant de la Fédération internationale Herolind Nishevi (3-4).

Ses compatriotes, Mouad Achache (-75 kg) et Fayçal Bouakel (-67 kg), ont connu des parcours similaires avec des éliminations précoces. Achache a été éliminé par le Chilien Fuentes Rodriguez (3-4), alors que Bouakel a été battu par le Panaméen Alberto Galvez (1-3).

Le dernier Algérien qui était en lice mercredi, Ramzi Haddache (kumité/-60 kg) a fait son entrée face au Jordanien Abdallah Kraïk à 18h00.

La sélection nationale prend part au rendez-vous de Madrid avec 18 athlètes dont huit dames.

Selon les organisateurs, quelque 1 400 karatékas de 132 pays, dont une quarantaine de nations africaines, prennent part aux Mondiaux-2018, ce qui constitue un record, poussant la Fédération mondiale à rallonger la compétition d'un jour.

## Ligue I Mobilis (14<sup>e</sup> journée) L'ESS à l'épreuve de la Souara

■ L'Entente de Sétif croisera le fer avec la JS Saoura aujourd'hui, dans le choc de la 14<sup>e</sup> journée de la Ligue I Mobilis caractérisée aussi par le derby de l'Est qui aura lieu entre le CS Constantine et le DRB Tadjenant.



Les gars des Haut-Plateaux pour continuer sur leur lancée

Par Mahfoud M.

L' Aigle Noir qui est revenu avec les trois points de la victoire de son court déplacement à Bordj dans le derby des Hauts-Plateaux, souhaite continuer sur cette lancée et essayer de réussir un autre succès. Les poulains de Taoussi savent ce qui les attend lors de cette rencontre très importante et se donneront à fond pour faire plaisir à leurs fans et réussir encore une fois un résultat probant. Toutefois, l'Entente devra faire très attention à cette équipe sudiste qui fera tout son possible pour revenir avec un résultat probant de cette sortie pour continuer sa belle série qui l'a propulsée dans le haut du tableau, en attendant de se retrouver au podium

comme cela fut le cas la saison passée. De son côté, le champion sortant qui s'est séparé de son entraîneur Amrani, tentera de se reprendre et de se relancer face au DRB Tadjenant, auteur d'un nul face à l'ASAM qui n'est pas facile à jouer ces derniers temps, même à l'extérieur de ses bases. La mission des Bleu et Blanc est claire : tenter de grignoter au moins un point de ce déplacement difficile. Pour sa part, le CR Belouizdad plus que jamais menacé de relégation en Ligue II, reçoit le MO Béjaïa et fera tout son possible pour remporter un succès qui lui permettra de croire encore en ses chances de maintien. Cependant, son adversaire est aussi dans une situation de crise et aura un besoin pressant de points. La bande à Kheireddine Madoui se déplacera à Alger

avec un esprit conquérant et fera tout pour l'emporter et donc se reprendre après une série de contre-performances. Enfin, le Paradou AC qui fait une belle remontée au classement, reçoit l'AS Ain M'ilia et ne devrait pas trouver beaucoup de peine pour l'emporter, surtout que les M'illies voyagent mal. Les poulains de Chalo ne souhaitent pas laisser passer cette chance de l'emporter et de confirmer ainsi leur bonne santé ces derniers jours.

M. M.

Le programme :	
Samedi 10 novembre 2018 :	
CRB-MOB	(16h)
CSC-DRBT	(17h)
ESS-JSS	(17h)
PAC-ASAM	(18h)

## Coupe arabe des clubs (1/8<sup>e</sup> de finale-aller) Le MCA dispose d'Al-Nasr

Le MC Alger s'est imposé devant le club saoudien d'Al-Nasr par (1-0) mi-temps (0-0), en 1/8<sup>e</sup> de finale aller de la Coupe arabe des clubs champions de football, disputés mercredi à Ryadh. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Walid Derardja (60') incorporé à la 55<sup>e</sup> minute.

Le match retour se jouera le 27 novembre au stade 5-Juillet d'Alger (18h00).

Deux autres clubs algériens prennent part à cette compétition. Il s'agit de l'ES Sétif qui avait ouvert le bal dimanche dernier, en s'inclinant à domicile face aux Saoudiens d'Al-Ahly (0-1), alors que l'autre représentant algérien

dans cette compétition, l'USM Alger, jouera le match aller des 1/8<sup>e</sup> de finale le 20 novembre à Khartoum face à El-Merrikh du Soudan. La finale de la compétition se déroulera en avril prochain à Al-Aïn (Emirats arabes unis) et le vainqueur empochera une prime conséquente de 6 millions de dollars.

## CAN 2019 (U23)/Amical

## L'EN rencontrera l'Egypte en amical au Caire

La sélection égyptienne des moins de 23 ans affrontera son homologue algérienne le 19 novembre au stade Al-Salam au Caire, dans le cadre de la préparation des deux équipes en prévision des prochaines échéances officielles, a annoncé la Fédération égyptienne de football (EFA). Outre le match face à l'Algérie, les Egyptiens disputeront une première rencontre amicale contre la

Tunisie le 15 novembre au stade annexe de Borg Al Arab (Alexandrie), a précisé la Fédération égyptienne sur son site officiel. En prévision de ces deux rencontres amicales, l'entraîneur de l'équipe égyptienne des U23, Chawki Gharib, a fait appel à 27 joueurs pour prendre part à un stage à partir du 11 novembre. La sélection algérienne des U23, exemptée du premier tour, affrontera

le vainqueur de la double confrontation entre la Guinée Equatoriale et Sao Tomé-et-Principe au second tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2019 des U23. Les Algériens se déplaceront pour le match aller, avant d'accueillir leur adversaire dans une double confrontation qui aura lieu du 18 au 26 mars 2019. En cas de qualification, l'équipe algérienne affrontera

le vainqueur et dernier tour des éliminatoires le vainqueur de la confrontation entre le Gabon et le vainqueur du match entre le Ghana et Togo. La phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations U23 se déroulera du 8 au 22 novembre 2019 en Egypte. Cette compétition qui regroupera huit pays est qualificative au tournoi final de football des Jeux olympiques 2020 à Tokyo. Les trois premiers se quali-

fient pour les JO2020. Avant la phase finale de la CAN2019, la Confédération africaine de football organisera donc trois tours préliminaires prévus dans l'ordre : (12-20 novembre 2018, 18-26 mars 2019 et 3-11 juin 2019). L'Algérie avait pris part au tournoi de football des Jeux olympiques 2016 à Rio de Janeiro grâce à sa deuxième place à la CAN 2015 des moins de 23 ans au Sénégal.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tamanrasset

## Reddition d'un terroriste en possession d'un pistolet mitrailleur

UN TERRORISTE, en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et d'un chargeur garni de munitions, s'est rendu, jeudi, aux autorités militaires à Tamanrasset, indique hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des Forces de l'Armée nationale populaire, un terroriste s'est rendu, le 8 novembre 2018, aux autorités militaires à Tamanrasset», note la même source, précisant qu'il s'agit en l'occurrence du dénommé «Abadi El-Hoceini» dit «Mohamed», qui avait rallié les groupes terroristes en 2014.

Le terroriste était en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et d'un chargeur garni de munitions.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la cri-

minalité organisée, des détachements combinés de l'ANP «ont arrêté, lors d'opérations distinctes menées à Oran, Tlemcen et Relizane, 8 narco-trafiquants en possession d'une grande quantité de kif traité s'élevant à 216,8 kilogrammes, tandis que 13 000 litres de carburant destinés à la contrebande et 19 500 unités de différentes boissons ont été saisies à Souk Ahras, Tébessa et Béjaïa».

D'autre part, un détachement de l'ANP «a intercepté, à Tamanrasset, 4 orpailleurs et saisi 2 groupes électrogènes et 2 marteaux piqueurs, tandis que des gardes-côtes ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine de 57 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale à Ain Témouchent, El Kala et Annaba», ajoute la même source.

T. Y.

## Les Algériens ont consommé 270 millions de litres d'alcool en 2017



Loumis

Djalou@hotmail.com

Pétrole

## Le baril de Brent passe sous la barre des 70 dollars

■ Le prix du baril de Brent, référence européenne du prix du pétrole, est passé hier sous les 70 dollars, les sanctions américaines contre l'industrie pétrolière iranienne, longtemps redoutées par le marché, ayant moins affecté que prévu l'offre mondiale.

Par Dalil T.

À la mi-journée, le baril de Brent, pour livraison en janvier, a sombré à 69,13 dollars, à son plus bas niveau depuis avril, tandis que la référence américaine, le WTI, pour livraison en décembre, a atteint au même moment 59,28 dollars, au plus bas depuis février. Début octobre, les prix du pétrole avaient pourtant culminé à leur plus haut depuis quatre ans, à 86,74 dollars

pour le Brent et à 76,90 dollars pour le WTI, alors que les marchés craignaient de voir le deuxième volet des sanctions américaines faire chuter le volume d'or noir disponible. En effet, en sortant de l'accord sur le nucléaire iranien et en réimposant des sanctions sur l'industrie pétrolière de Téhéran, l'administration américaine avait affirmé vouloir abaisser les exportations iraniennes à zéro baril lors de l'application des sanctions début novembre. Mais, au dernier moment, Washington a assoupli son message et accordé des exemptions à huit importateurs de pétrole iranien, ce qui va permettre à l'Iran de continuer d'exporter une partie de ses extractions. «L'effet des sanctions sur l'Iran est de mieux en mieux compris, et il est crucial de noter que l'effet sur l'offre sera bien moins négatif qu'attendu, en grande partie en raison des exemptions accordées par les Etats-Unis à plus de pays qu'anticipé», a com-

menté un analyste. En outre, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires, dont la Russie, avaient décidé en juin d'assouplir leur accord de limitation de la production afin de répondre aux inquiétudes des investisseurs. Résultat, les réserves mondiales grimpent. Selon les données hebdomadaires de l'Agence américaine d'information sur l'énergie, les stocks de brut du premier consommateur mondial n'ont cessé d'augmenter ces dernières semaines, signe que l'offre dépasse amplement la demande. Face à la dégringolade des prix, les pays qui se sont fixés des objectifs de production devraient déjà envisager une baisse de ceux-ci lors d'une réunion de suivi de l'accord, dimanche à Abou Dhabi. «L'Opep et ses partenaires débattent d'une baisse de production l'année prochaine, mais le marché a des raisons de passer à la vente (de pétrole)».

D. T./APS

Mila

## Récupération de 492 pièces de monnaie anciennes

LES SERVICES de la sûreté de la wilaya de Mila ont réussi, au courant cette semaine, à récupérer 492 pièces de monnaie archéologiques et arrêté deux personnes qui en étaient en possession, apprend-on jeudi de la sûreté de wilaya. Agissant sur informations relatives aux activités de deux personnes suspectées de trafic de pièces archéologiques, les éléments de la sûreté ont interpellé, au niveau du barrage de contrôle à l'entrée Est de la ville, les deux suspects originaires de Guelma et âgés de 33 et 34 ans qui étaient en possession de deux pièces de monnaie archéologiques. La perquisi-

tion de leur domicile en coordination avec le parquet, après élargissement de la compétence territoriale des enquêteurs, a permis la récupération de 490 autres pièces de monnaies anciennes, a indiqué à l'APS la même source. L'expertise des services de la direction de la culture a révélé que 491 des pièces trouvées sont en cuivre et appartiennent à la période numide, tandis qu'une est en or et remonte à l'époque ottomane (frappée en Egypte en 1754). Les deux mis en cause ont été présentés mercredi devant le parquet près le tribunal de Mila, a ajouté la même source.

A. T.

Publicité

PixX Pro

Le meilleur outil des Pros

500 SANS ENGAGEMENT

7Go Appels & SMS illimités Vers tous Validité 30 jours

15Go Appels & SMS illimités Vers tous Validité 20 jours

2000 Appels & SMS illimités Vers tous Validité 20 jours

35Go Appels & SMS illimités Vers tous Validité 30 jours

www.mobilis.dz

mobilis ENTREPRISES